



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère chargé des Sports

GRAND EST

COMITÉ DU BAS-RHIN

Compte rendu de la réunion **du Comité Directeur du lundi 2 septembre 2019**

Sont présents à la réunion :

Mmes : Thérèse BELLER - Alexandra DAUCHEZ - Bernadette STEINHAEUER - Katia MORAZZANI.

Mrs : Jean-Marie COLANTUONO - Dominique EVENOU - Guy-Noël GOMEZ - François KURZ - Patrick LITZELMANN - Sébastien ROYER - Fabien STAUB - Paul-André TRAMIER.

Sont absents :

Excusés :

Mme Michèle NIKONOFF.

Mrs. Claude BUERMANN - Olivier SCHLATTER - Didier STIEVENART.

ORDRE DU JOUR

- 1 Accueil
- 2 Approbation du PV de la réunion du 29 juillet 2019
- 3 Point trésorerie
- 4 Compte rendu des Championnats de France
- 5 Trophée des villes
- 6 Préparation de l'Assemblée Générale 2019
- 7 Rapport des commissions
- 8 Divers

La séance se déroule à la Maison des Sports, 4 rue Jean Mentelin à Koenigshoffen. Elle débute à 19h00.

1 - MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT:

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents.

2 – APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DU CD DU 2 JUILLET 2019 :

Le président précise que les noms des membres du CD ne doivent pas être cités nominativement dans les comptes rendu des réunions. Au paragraphe 2. du PV du 2 juillet sont alors enlevés les noms des deux personnes qui s'abstiennent.

Un membre précise qu'il était absent excusé à la dernière réunion car il était en vacances.

Le PV est ensuite approuvé par la majorité des membres et deux membres s'abstiennent.

3 – POINT TRÉSORERIE :

Pas de point particulier, les comptes se finalisent en prévision de l'assemblée générale.

Il n'y a plus de licence en cours et il reste à régler aux clubs qui ont un arbitre la prime de 1€ par licenciés.

Le CD67 organisera la finale de la Coupe d'Alsace au boudrome le 14 décembre, le président demande aux membres de réserver cette date et de commencer la préparation de cette manifestation

Le CD67 avait fait une avance de 3000€ au club de l'ASPTT pour l'organisation du National Jeune du 7 juillet 2019.

Il est à regretter qu'il n'y ait eu que 21 équipes jeunes qui ont participé à cette compétition alors qu'il y avait 48 possibilités d'inscription. Les bénévoles étaient finalement trop nombreux en rapport avec le nombre d'équipes.

Le Comité Directeur qui s'est réuni le lundi 26 juillet, à la Maison des Sports, a proposé que le solde déficitaire soit pris en compte par le budget de la Commission Jeunes.

Le club de l'ASPTT a racheté tous les invendus afin de réduire au maximum la facture. Le bilan financier exact doit être finalisé par l'ASPTT.

Un premier National est toujours difficile à organiser, le CD67 décide de reconduire le National Jeunes en 2020. L'ASPTT est volontaire pour sa réorganisation, sous l'égide du CD67 et de la commission Jeunes.

La région Grand Est est attentive sur le fait qu'il n'y ait pas de Nationaux organisés à plusieurs endroits en même temps. Le sujet a été également soumis au niveau national.

4 – COMPTE RENDU DES CHAMPIONNATS DE FRANCE :

Championnat de France Triplette Jeunes à NEVERS (58) des 24 et 25 août 2019 :

Le délégué était M. Didier STIEVENART accompagnée de Mme Thérèse BELLER et des éducateurs.

- L'équipe Junior de MM. Dylan SARRAZIN, Hugo JOST et Nathan GUARDIA a perdu en poule du Championnat de France.

- L'équipe Junior de MM. Mathieu OLEART, Jules SKOTARCZAK et Christophe CROS-FABRE a perdu en 8e de la coupe de l'Avenir.

- L'équipe Cadet de MM. Alexis MULLER, Nicolas BEYL et Nicolas PACLET a perdu en poule du Championnat de France.

- L'équipe Cadet de MM. Loïck BELLER, Gabriel BREUIL et Loïc SCHNOERING a perdu en 8e de la coupe de l'Avenir.

Les résultats n'ont pas été très bons pour l'ensemble des équipes. Il faisait très chaud et il n'y avait pas beaucoup d'ombre.

Le déplacement en minibus s'est très bien passé. Le CD a obtenu une réduction de 10% pour la location du minibus à Hautepierre.

Pour information, le CD67 a pris une carte de fidélité chez SIXT afin d'avoir des réductions sur les prochains déplacements.

Championnat de France Tête à Tête Féminin à DIJON (21) des 31 août au 1^{er} septembre 2019 :

La joueuse Mme Nathalie GAETAN du PC MUTZIG dont le délégué était M. François KURZ a perdu en barrage.

Tout s'est très bien passé, pour une première participation à un championnat de France, la joueuse a bien joué et avec beaucoup de sérieux.

Championnat de France Doublette Senior à DIJON (21) des 31 août au 1^{er} septembre 2019 :

L'équipe du CD67, MM. Alexandre SZESTKE et Ludovic LOTH du PC GAMBSHEIM dont le délégué était M. Sébastien ROYER a perdu les 2 parties de poule.

Le concours s'est très bien passé malgré la chaleur. Les joueurs ont perdu la 1^{ère} partie contre la future équipe finaliste au championnat de France, la 2^e partie a été plus difficile. L'équipe était très bien logée et le déplacement s'est bien passé.

Par ailleurs un dernier Championnat de France doit encore avoir lieu, le Doublette Jeu Provençal du 6 au 8 septembre 2019 à Castelnaudary (11).

5 – TROPHÉE DES VILLES :

Le dossier d'inscription au Trophée des villes a été envoyé et reçu par la Fédération. La sélection aura lieu mi-septembre et une réponse est attendue pour la fin du mois de septembre.

6 – PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019 :

La salle qui accueillera l'assemblée Générale à Entzheim le 23 novembre sera visitée par le CD67. L'invitation sera envoyée aux clubs 15 jours avant, accompagnée du PV de l'assemblée 2018 et du nouveau Règlement Intérieur qui devront être approuvés lors de cette assemblée.

Le président demande à chaque commission de préparer son rapport par écrit.

Les documents et les récompenses remis à l'Assemblée Générale seront préparés par le secrétariat.

Un appel à candidature pour la place vacante au Comité Départemental sera émis.

La réunion des présidents pour l'élaboration du calendrier 2020 est fixée au vendredi 15 novembre 2019 à 19h à la Maison des Sports à Koenigshoffen.

Le calendrier des championnats départementaux qualificatifs au championnat de France 2020 est établi, le CD67 désigne les clubs qui organiseront ces championnats, la priorité est donnée aux clubs qui n'ont pas organisé de championnat l'année précédente :

- 4 et 5 avril : Doublette Senior, Individuel Féminin et Doublette Jeunes à BEINHEIM
- 11 et 12 avril : Triplette Jeu Provençal à la BOULE CASSEE
- 18 et 19 avril : Triplette Senior et Triplette Féminin à PLOBSHEIM
- 22 et 23 avril : Triplette Vétérans à LA WANTZENAU
- 25 et 26 avril : Individuel Senior, Doublette Féminin et Individuel Jeunes à la BOULE CASSEE
- 2 et 3 mai : Doublette Jeu Provençal à la BOULE CASSEE
- 9 et 10 mai 2019 : Doublette Mixte à ERSTEIN
- 16 et 17 mai : Triplette Promotion et Triplette Jeunes à SELTZ
(Le Triplette Jeune sera qualificatif pour le Grand Est)

Trois autres clubs étaient volontaires et n'organiseront pas de championnat cette année : le Pétancair's, le PC Kaltenhouse et le US Schweighouse.

Le CD n'a toujours pas d'information sur un possible Championnat Départemental de tir de précision.

7 – RAPPORT DES COMMISSIONS :

COMMISSION D'ARBITRAGE :

La Commission Arbitrage se réunit le mercredi 11 septembre à 10h à la MDS.

L'examen d'arbitre a lieu en général la 1^{ère} semaine après le Congrès de la Fédération.

COMMISSION DE DISCIPLINE :

Il n'y a aucune affaire en cours.

Des incivilités sur les terrains ont toujours lieu, mais sans rapport il ne peut y avoir de poursuite.

Il est rappelé que tout le monde peut établir un rapport d'incident.

Un rapport d'incident détaillé a été établi par le délégué du Triplette Féminin à Saverdun des 20 et 21 juillet 2019 à l'issue du championnat de France.

La Charte signée par les joueuses n'a pas été respectée ; un courrier d'avertissement pour leur comportement et de mise en garde en cas de récidive sera envoyé aux intéressées.

Un licencié du Bas-Rhin a envoyé un courrier directement au Comité du Grand-Est. Il est rappelé qu'il existe une voie hiérarchique et que toute question ou remarque doit être adressée au Comité Départemental, qui fera suivre aux instances supérieures si besoin.

COMMISSION DES FÉMININES :

Une réunion de la commission des féminines aura lieu le 6 septembre 2019 pour l'organisation du Prix Féminins du 26 octobre.

COMMISSION GRAPHIQUE :

Il y a encore des demandes de formation table de marque.

COMMISSION INTERENTREPRISE :

Deux concours Corpo ont été annulés, Kronenbourg et Tertiaire à Gresswiller.

COMMISSION DES JEUNES :

La Commission Jeunes doit se rassembler prochainement.

La participation financière du CD aux frais de recyclage des BF1 est étudiée.

Les frais ayant été pris en charge en 2019, le CD prend en charges les recyclages des 2 derniers BF1 qui seront en formation début 2020. En contrepartie de cette aide financière les éducateurs devront se porter bénévoles à raison d'une journée aux différentes manifestations du CD. Si cette condition est remplie, ils seront dédommagés en fin d'année.

COMMISSION DES VÉTÉRANS :

Rien de particulier pour la Commission des Vétérans.

Le club de REICHSHOFFEN demande à organiser un concours le 29 septembre pour promouvoir la pétanque dans sa région. Ce concours se déroulera sous couvert du CD67 et la présence d'un arbitre sera exigée.

Le président de la Commission des vétérans est désigné pour contrôler les obligations administratives de cet événement.

COMMISSION HANDICAP :

La commission se réunit le 3 septembre pour l'organisation du Concours Handicap du 12 octobre 2019.

COMMISSION INFORMATIQUE ET SPORTIVE :

Le tirage pour les 5 clubs qualifiés pour le 1^{er} tour de zone de la Coupe de France a eu lieu :

CBS – BEURE

HAGUENAU – ILLZACH

VESOUL - LA WANTZENAU

GAMBSHEIM – BESANÇON

SCEY-SUR-SAONE - OBERNAI

En coupe du Grand Est en quart de finale GAMBSHEIM a battu LA WANTZENAU.

COMMISSION ADMINISTRATIVE ET DÉVELOPPEMENT :

Un règlement Intérieur (RI) du CD67 a été rédigé par la Commission Administrative afin de clarifier le fonctionnement du Comité Directeur.

Ce document devra être validé par le Comité Départemental puis approuvé lors de l'Assemblée Générale du 23 novembre 2019. Ce document est soumis aux membres du Comité Directeur pour être amendé et validé, il sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

La première réunion de travail sur le Projet de Développement de la pétanque aura lieu le lundi 9 septembre de 18h à 20h.

Le groupe de travail s'élargira ponctuellement en fonction des thématiques abordées, et l'avancée des travaux sera présentée à l'AG.

Le Comité Olympique Départemental va passer une convention avec le Conseil Départemental pour obtenir des subventions.

La Commission propose la création d'une Commission des Litiges au niveau du CD qui concernera les litiges administratifs.

8 – DIVERS :

La Commission Féminine reprend la parole et propose 2 dates pour les concours féminin 2020.

Les dates choisies sont les :

- Samedi 7 mars 2020 pour le Critérium Féminin
- Samedi 24 octobre 2020 pour le Prix Féminin

Rendez-vous à la prochaine réunion du CD le lundi 4 novembre 2019 à 19h.

Le Président
Jean-Marie COLANTUONIO

La Secrétaire Administrative
Katia MORAZZANI

